



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Louis Carrard et Fils S.A.**, Rue des Epancheurs 9, 2000 Neuchâtel
2. Délai pour contester l'état de collocation:  
20 jours après la publication
3. Délai pour contester l'inventaire:  
10 jours après la publication
4. **Remarques:** But: achat, vente, réparation et entretien de machines à coudre, commerce de tissus et de mercerie et de tous objets y relatifs.

Est également déposé l'inventaire mentionnant les biens revendiqués. Dans le délai de dix jours dès le 16 décembre 2011, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

Office des faillites  
2053 Cernier

00721489

